

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

L'ÉPARGNE, LA RETRAITE ET LA DÉPENDANCE FACE À LA PANDÉMIE

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite
14/16, Boulevard Malesherbes 75008 PARIS
Tél. : 01 76 60 85 39 • 01 76 60 86 05
contact@cercledelepargne.fr
www.cercledelepargne.com



En partenariat avec **AG2R LA MONDIALE**
et l'association d'assurés **AMPHITÉA**

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

L'ÉPARGNE, LA RETRAITE ET LA DÉPENDANCE FACE À LA PANDÉMIE

SOMMAIRE

2020, L'ÉPARGNE DANS TOUS SES ÉTATS	03
L'ÉPARGNE HONTEUSE	04
L'ÉPARGNE, UNE VÉRITABLE RENONCIATION À LA CONSOMMATION	05
LES FRANÇAIS VEULENT RESTER LIQUIDE	06
74 % DES FRANÇAIS ÉPARGNENT	07
UNE PRÉFÉRENCE POUR LA LIQUIDITÉ ABSOLUE	07
LES FRANÇAIS SONT COLLECTIVEMENT FOURMIS	08
LE RETOUR EN GRÂCE DU LIVRET A	09
RETRAITE, LA RÉFORME POURQUOI PAS MAIS SANS TOUCHER À L'ÂGE	11
RETRAITE, PLUS DES DEUX TIERS DES FRANÇAIS PENSENT QUE LEUR PENSION NE LEUR PERMET PAS DE VIVRE CORRECTEMENT	12
ÉPARGNER POUR LA RETRAITE	13
LA DÉPENDANCE, UN SUJET DE PRÉOCCUPATION DE PLUS EN PLUS IMPORTANT	15
POUR DES CONTRATS DÉPENDANCE-COMPLÉMENTAIRES	16

L'ÉPARGNE, LA RETRAITE ET LA DÉPENDANCE FACE À LA PANDÉMIE

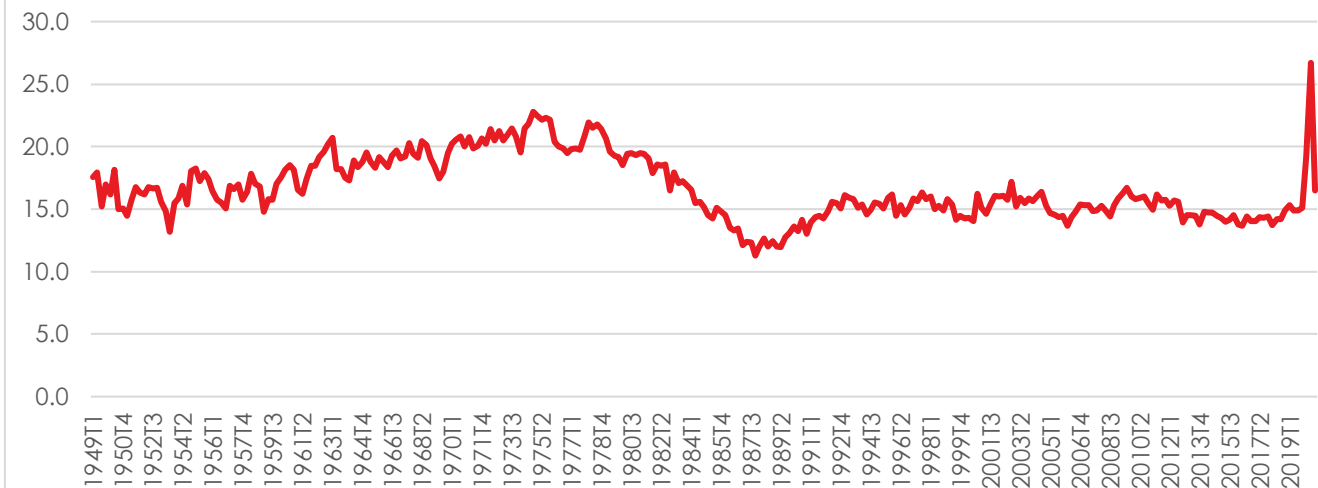
2020, L'ÉPARGNE DANS TOUS SES ÉTATS

Depuis le début de la crise sanitaire, les ménages mettent de l'argent de côté. Sur l'ensemble de l'année, ils devraient avoir mis de côté autour de 200 milliards d'euros, soit une soixantaine de milliards d'euros de plus qu'en 2019. Cette épargne covid est tout à la fois subie et de précaution, subie par incapacité de consommer, de précaution par peur des lendemains qui pourraient déchanter. Le taux d'épargne a ainsi atteint au cœur de l'année des niveaux sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale. Sur ce point, il était en hausse depuis 2018, certainement en raison de la succession de crises, gilets jaunes, réforme des retraites, etc. Le vieillissement de la population induit également une progression de l'épargne. Le taux d'épargne a, selon l'INSEE, atteint 26 % du revenu disponible brut au cours du deuxième trimestre 2020 lors du premier confinement. Avec le déconfinement intervenu en mai et le rebond économique, le taux d'épargne est revenu au cours du troisième trimestre 2020 à 16,5 %. Une remontée est à

attendre sur le dernier trimestre même si en dépenses, les dépenses de consommation devraient être élevées. Sur l'ensemble de l'année, le taux devrait se situer autour de 20 %, ce qui n'avait pas été constaté depuis 1979. Les Français sont traditionnellement des épargnants. Durant les Trente Glorieuses, le taux d'épargne varie entre 15 et 20 %. Les Français mettent alors de l'argent de côté pour s'équiper en électroménager, acquérir une voiture ou acheter un logement. La pratique du crédit était à l'époque moins développée que maintenant. Dans les années 1980, le taux d'épargne a fortement chuté pour n'atteindre que 11 % au quatrième trimestre 1987 au moment du krach boursier. La chute de l'épargne intervient dans le cadre d'une période faste pour la consommation. Le taux d'épargne a commencé à augmenter à nouveau à partir de la fin des années 1980 avec la mise en œuvre des politiques de désinflation compétitive qui s'accompagnent d'une hausse des taux d'intérêt. Durant trente ans, le taux d'épargne a évolué entre 13,5 et 15 % du revenu disponible brut avant d'augmenter brutalement à cause de la crise sanitaire.



Taux d'épargne des ménages en % du revenu disponible brut



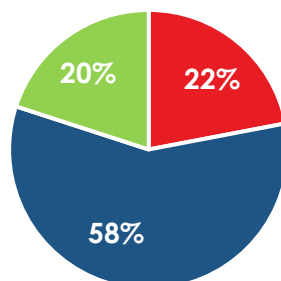
Cercle de l'Épargne – données INSEE

L'ÉPARGNE HONTEUSE

22 % des sondés ont déclaré avoir épargné plus que d'habitude. Ce faible score est à relativiser. En effet, ils sont 56 % à considérer que les Français dans leur globalité ont épargné davantage. À une autre question sur l'utilisation de l'épargne « covid-19 », seuls 24 % indiquent ne pas en avoir. Ces résultats soulignent que les Français ne souhaitent pas mettre en

avant qu'ils ont épargné depuis le début de la crise. Il y a une honte à déclarer que l'on épargne quand de nombreux ménages rencontrent des difficultés. Épargner est un signe de bonne santé financière. En l'affichant, il y a la crainte de passer pour un nanti, un profiteur de la crise. C'est sans doute pour cette raison que 58 % des sondés estiment n'avoir pas changé de comportement en matière d'épargne depuis la survenue de la crise sanitaire.

Au cours des derniers mois avec la crise du coronavirus, avez-vous épargné....



■ Plus que d'habitude ■ Ni plus ni moins ■ Moins que d'habitude

Cercle de l'Épargne / Amphitéa / AG2R LA MONDIALE / CECOP / IFOP



31 % des cadres supérieurs et des professions libérales déclarent avoir épargné plus qu'avant la crise. Ce taux est de 30 % pour les cadres moyens. Selon une étude réalisée par le Conseil d'analyse économique, les 20 % des Français les plus aisés en termes de revenus sont à l'origine de 70 % de l'épargne covid-19. Ce n'est en rien surprenant, car en temps normal le taux d'épargne du dernier quintile est de 30 % et qu'ils sont, de loin, les principaux vecteurs de l'épargne.

Les résultats des différents placements semblent prouver qu'une grande partie des ménages a mis de l'argent de côté. Ainsi, le Livret d'épargne populaire qui est réservé aux personnes non assujetties à l'impôt sur le revenu et le Livret Jeune destiné au moins de 25 ans, en décollecte depuis plus de dix ans, ont enregistré depuis le mois de mars une collecte nette positive.

Les retraités sont 73 % à déclarer ne pas avoir changé leurs habitudes en matière d'épargne. Leurs revenus n'ont pas été affectés par la crise, expliquant sans nul doute ce taux. Ils ne sont que 14 % à avoir indiqué avoir épargné plus que d'habitude. Hors période de crise, le taux d'épargne des retraités est voisin de 20 %, contre une moyenne de 15 pour l'ensemble de la population.

Selon le sondage du Cercle, 20 % des Français soulignent avoir moins épargné que d'habitude. Ce taux est

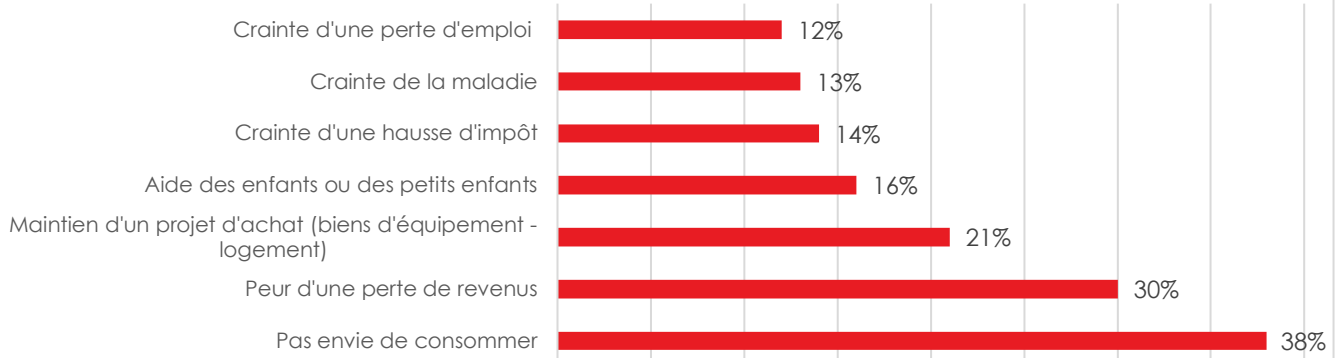
sans surprise plus élevé chez les artisans et les commerçants 29 %.

L'ÉPARGNE, UNE VÉRITABLE RENONCIATION À LA CONSOMMATION

La consommation lors du premier mois de confinement avait reculé de plus de 30 %. L'épargne qui est, selon la science économique, une renonciation à la consommation n'avait alors pas meilleure définition. Si les ménages épargnent, depuis le début de la crise sanitaire, c'est avant tout parce qu'ils ne peuvent et ne veulent pas consommer. Ce taux atteint 46 % parmi les habitants de la région parisienne, contre 37 % pour le reste de la France. Les résidents de la région parisienne dépensent plus que la moyenne en restaurants, spectacles et transports. Ces activités sont les plus affectées par la crise sanitaire. Par ailleurs, l'Île de France concentre une grande proportion de cadres supérieurs et de professions libérales, catégories sociales qui ont le plus épargné. 58 % d'entre eux ont répondu qu'ils avaient réduit la consommation. C'est également le cas de 39 % des jeunes actifs de 25/24 ans. Pour ces derniers, la baisse des revenus peut expliquer la renonciation de la consommation. En effet, les CDD et le travail en intérim sont surreprésentés parmi cette tranche d'âge. Les seniors qui ont limité leurs déplacements déclarent également moins consommer.



Pourquoi avez-vous épargné depuis le début de la crise sanitaire ?



Cercle de l'Épargne / Amphitéa / AG2R LA MONDIALE / CECOP / IFOP

Près des deux tiers (65 %) Français estiment, que compte tenu du contexte sanitaire et économique, il faut conserver son épargne quand 35 % pensent qu'il est possible de l'utiliser pour consommer. Les femmes sont plus portées pour le maintien de l'épargne que les hommes (70 %, contre 59 %). 78 % des jeunes actifs sont également pour la non-consommation de l'épargne covid. Les artisans et les commerçants sont sur la même ligne (77 %). A contrario, seulement 54 % des retraités et des cadres supérieurs sont pour penser que les Français doivent avant tout conserver leur épargne. Les Français vivant en milieu rural pensent de même à 69 %. En région parisienne, cette proportion est de 60 %.

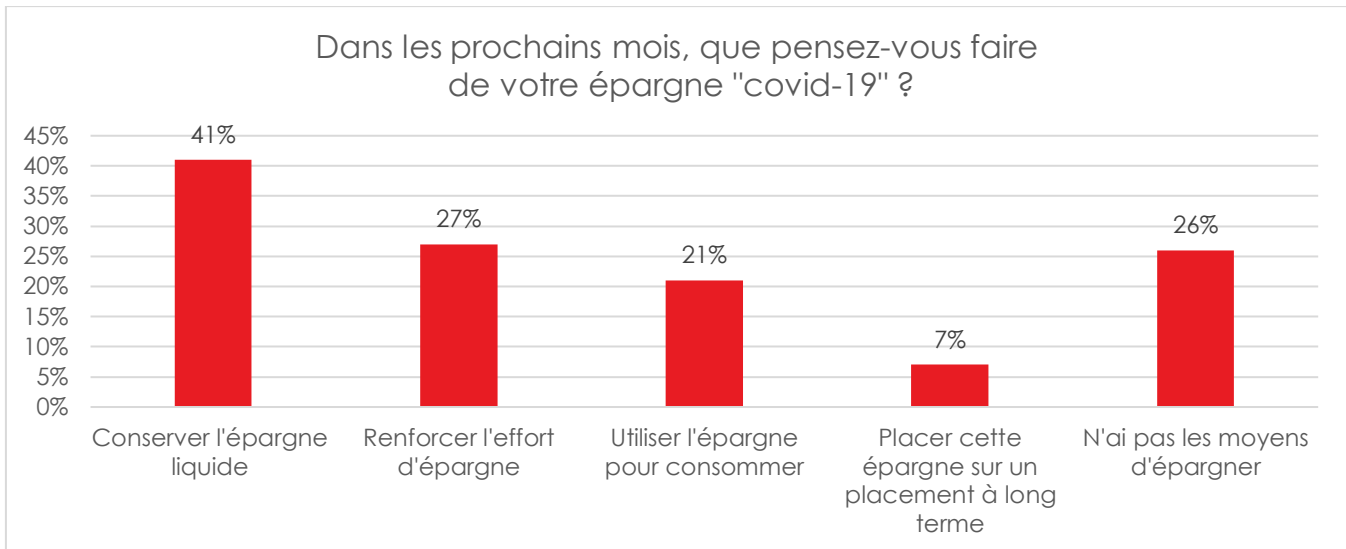
LES FRANÇAIS VEULENT RESTER LIQUIDES

68 % Français pensent conserver ou renforcer leur épargne dans les prochains mois, ce qui est la preuve d'un haut niveau d'anxiété. Ce taux atteint 84 % chez les jeunes actifs (25 / 34 ans) ce qui traduit leur forte inquiétude vis-à-vis de la situation sanitaire et économique. Ils sont 40 % à vouloir renforcer leur épargne. Les jeunes de 18 à 24 ans souhaitent

également augmenter leur effort d'épargne. Les seniors de plus de 65 ans ne sont que 15 % à vouloir agir de la sorte. 45 % d'entre eux entendent maintenir leur montant d'épargne stable dans les prochains mois.

Les 35/49 ans qui, en règle générale, doivent faire face à des dépenses de famille importantes sont ceux qui sont le plus portés à utiliser tout ou partie de leur épargne covid (26 %).

L'affectation sur des placements de long terme de l'épargne engrangée depuis le début de la crise sanitaire ne reçoit l'assentiment que de 7 % des sondés. Ce taux est deux fois plus élevé chez les jeunes de moins de 25 ans (15 %). Il est à noter que selon l'Autorité des marchés financiers, de nombreux jeunes ont profité de la baisse des cours des actions en mars/avril pour en acquérir et réaliser de belles plus-values. Les cadres supérieurs et les professions libérales qui disposent de revenus plus importants que la moyenne sont également très un peu plus disposés que l'ensemble des Français à placer à long terme leur argent (10 %). Il en est de même pour les titulaires de produits d'épargne investis essentiellement en actions (16 %).



Cercle de l'Épargne / Amphitéa / AG2R LA MONDIALE / CECOP / IFOP

74 % DES FRANÇAIS ÉPARGNENT

26 % des Français déclarent ne pas avoir les moyens d'épargner. Ce résultat est assez conforme aux enquêtes statistiques réalisées par l'INSEE. Sans surprise, ce taux est plus faible pour les cadres supérieurs et les professions libérales (10 %) et plus élevés pour les ouvriers (35 %). Néanmoins a contrario, 65 % des ouvriers déclarent épargner tout comme 78 % des employés.

Le niveau de revenus joue évidemment un rôle déterminant dans la capacité ou non d'épargner. Ainsi, 45 % des personnes gagnant moins de 1 200 euros mensuels indiquent ne pas épargner contre seulement 4 % pour ceux gagnant plus de 4 000 euros.

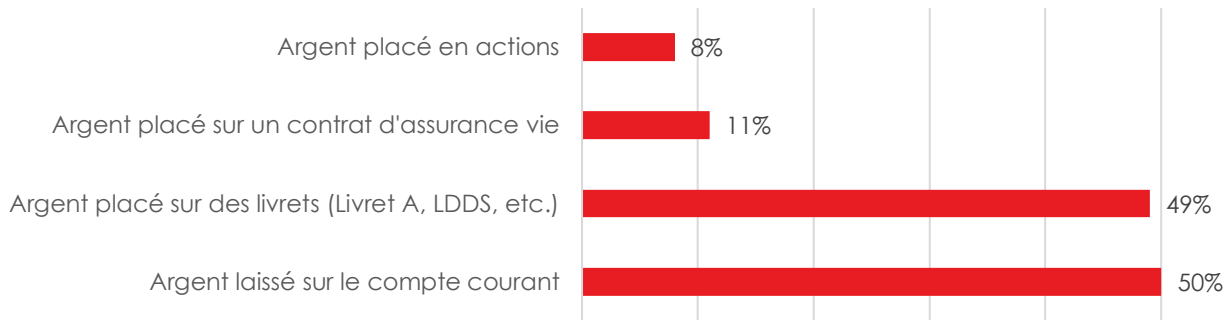
29 % des femmes indiquent ne pas pouvoir épargner, contre 23 % des hommes. Cet écart est imputable à la différence de revenus et au fait que les femmes contribuent plus que les hommes aux dépenses courantes.

UNE PRÉFÉRENCE POUR LA LIQUIDITÉ ABSOLUE

La moitié des Français déclarent avoir laissé tout ou partie de l'argent épargné depuis le mois de mars sur leurs comptes courants. Deux tiers des personnes gagnant moins de 1 200 euros par mois ont opté pour le compte courant, contre 37 % de ceux qui gagnent plus de 4 000 euros. Les retraités ont également privilégié ce support (57 %).



Qu'avez vous fait de votre argent depuis le début de la crise sanitaire ?
(plusieurs réponses possibles)



Cercle de l'Épargne / Amphitéa / AG2R LA MONDIALE / CECOP / /IFOP

Les livrets qu'ils soient réglementés ou pas, (Livret A, LDDS, etc.) font jeu égal avec les comptes courants (49 % des sondés ont placé sur ce type de produits d'épargne tout ou partie de l'argent mis de côté). Les cadres supérieurs et les professions libérales (57 %) et les cadres moyens (59 %) ont privilégié ce type de placements. 60 % des ouvriers ont fait de même. Ce sont ceux dont les revenus sont les plus élevés qui ont choisi les livrets. Quand les personnes modestes ont laissé leur argent sur leurs comptes courants, les titulaires de revenus élevés ont privilégié les livrets. Certes, les premiers ont été un peu plus nombreux à privilégier des placements longs comme l'assurance vie (15 %, contre 11 % pour la moyenne nationale) ou les actions (27 % contre 8 %). Le placement actions a été avant tout réalisé par les commerçants et les artisans (22 %) ainsi que par les cadres supérieurs (19 %). Les jeunes ont également les plus enclins à prendre position sur les actions (21 %, contre 2 % des plus de 65 ans). Le placement actions semble résonner de plus en plus positivement chez les jeunes de moins de 35 ans traduisant une véritable inflexion dans les comportements d'épargne dans les prochaines années. Par ailleurs, 38 %

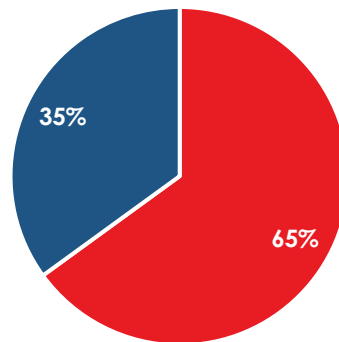
des personnes qui avaient déjà des actions ou qui disposaient d'un PEA ont acquis depuis le début de la crise sanitaire des actions.

LES FRANÇAIS SONT COLLECTIVEMENT FOURMIS

À la question de ce qu'il faut faire de l'épargne emmagasinée depuis le mois de mars, près des deux tiers des Français (65 %) affirment qu'il faut la conserver en vue de faire face à des difficultés à venir quand seulement 35 % préconisent la consommation. 70 % des femmes penchent en faveur de l'épargne contre 59 % des hommes. 78 % des jeunes actifs sont pour le maintien de l'épargne. Seuls les plus de 50 ans sont plus enclins à opter pour la consommation (43 %). La préférence pour l'épargne est plus en milieu rural qu'en région parisienne, respectivement 69 et 60 %. Ceux dont les revenus sont inférieurs à 1 200 euros mensuels penchent en faveur de l'épargne à 72 %, contre 54 % pour ceux qui ont plus de 4 000 euros. Fort logiquement, les Français dont la situation est la plus fragile sont favorables au maintien d'un niveau élevé d'épargne.



Que doivent faire les Français de l'épargne "covid-19" ?



■ La conserver ■ La consommer

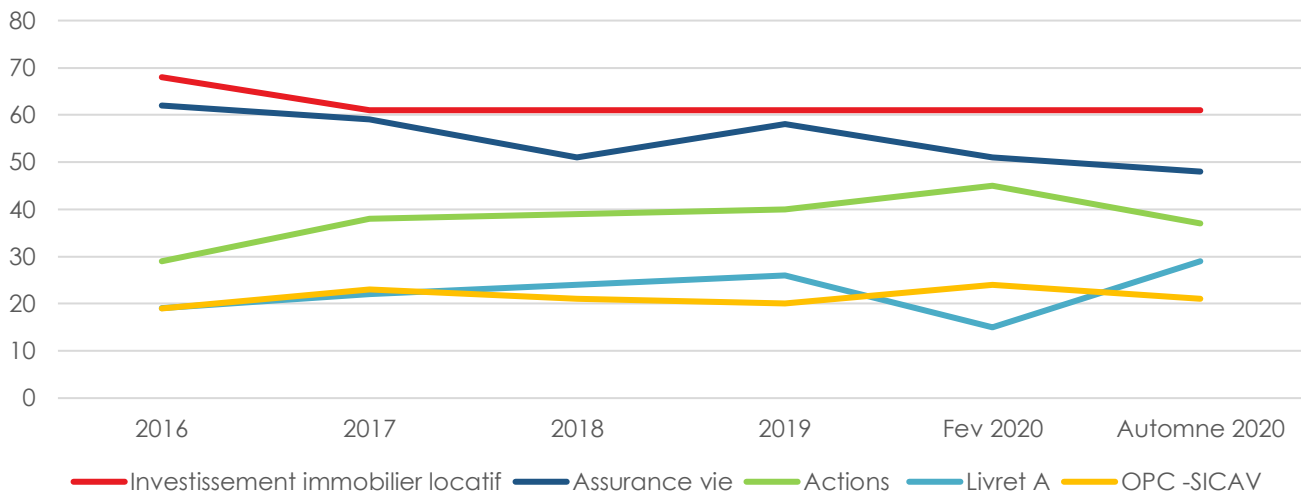
Cercle de l'Épargne / Amphitéa / AG2R LA MONDIALE / CECOP / IFOP

LE RETOUR EN GRÂCE DU LIVRET A

La crise n'a pas réellement changé le haut du classement des placements en ce qui concerne leurs intérêts pour les Français. L'immobilier conserve sa première place devant l'assurance vie.

Les actions perdent un peu d'attractivité et doivent faire face au regain d'intérêt dont bénéficie le Livret A.

Intérêts de plusieurs placements pour les Français en %



Avant le deuxième confinement, 61 % des Français jugeaient l'immobilier locatif intéressant comme placement, soit le niveau enregistré ces quatre dernières années. La pierre demeure la valeur refuge pour les Français. L'augmentation des prix de l'immobilier lors de ces vingt dernières

années explique sans nul doute cette résilience. L'immobilier est avant tout plébiscité par les jeunes actifs (71 %), par les commerçants-artisans (79 %) et les cadres supérieurs-professions libérales (72 %). 69 % des habitants de la région parisienne jugent ce placement intéressant contre 61 % des



résidents en milieu rural, prouvant le lien avec les plus-values potentielles liées à l'acquisition d'un logement. Près des trois quarts des titulaires de revenus élevés estiment ce placement attractif, contre seulement 45 % pour les personnes gagnant moins de 1 200 euros par mois. Ce jugement est certainement dû au fait que les revenus modestes n'ont pas la possibilité d'investir à titre locatif dans la pierre. Les épargnants en produits financiers pensent plus que la moyenne que l'immobilier est un placement intéressant (70 %). Ce taux atteint même 75 % pour les détenteurs d'actions.

Si l'assurance maintient sa deuxième place, en revanche, moins d'un Français sur deux juge ce produit intéressant. Depuis 2015, ce passage sous la barre des 50 % est une première. L'assurance vie pâtit de la baisse du rendement des fonds euros et de son caractère long terme. Avec la crise sanitaire, il a enregistré de mars à octobre, huit décollectes successives. Néanmoins, 68 % des titulaires d'un contrat d'assurance vie le jugent intéressant. Ce taux est 58 % pour les personnes gagnant plus de 4 000 euros et de 65 % pour les détenteurs d'un patrimoine financier supérieur à 50 000 euros. Les jeunes de moins de 25 ans ont un meilleur jugement sur ce produit que les retraités (54 %, contre 47 %).

La crise sanitaire a interrompu un processus d'intérêt croissant dans les actions. Au mois de février, 45 % des Français estimaient ce placement intéressant, contre 29 % en 2016. Au mois de septembre, ce taux est retombé à 37 %.

58 % des jeunes de moins de 25 ans jugent les actions intéressantes, contre seulement 29 % des plus de 65 ans. Les

commerçants-artisans et les cadres supérieurs sont respectivement 51 et 50 % à estimer ce placement attractif, contre 27 % des ouvriers. 70 % des détenteurs d'actions plébiscitent ce placement, ce qui est un signe d'adhésion évident.

Si 71 % des Français considèrent que le Livret A n'est pas un placement intéressant, ce taux est en nette baisse par rapport à celui constaté lors de l'enquête réalisée au mois de février 2020 (85 %). Il avait alors atteint son taux le plus bas en termes d'attractivité de ces six dernières années. Il convient de souligner que la dégradation de son image n'altérerait pas la collecte qui était en hausse avant même la crise sanitaire.

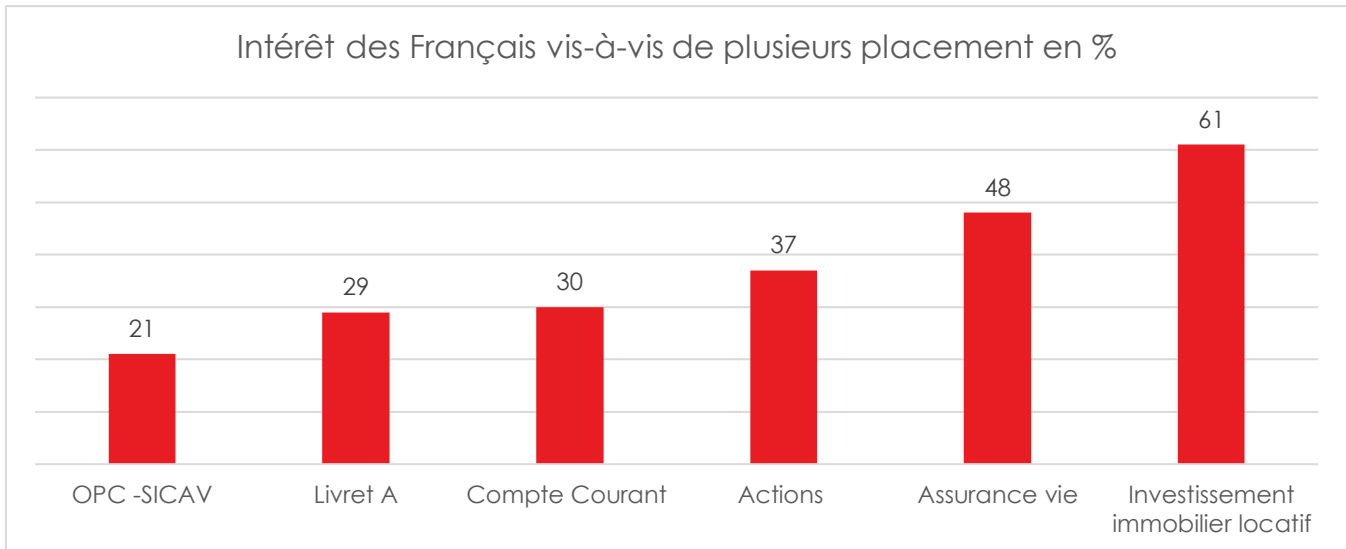
Plus de la moitié des jeunes de moins de 25 ans (56 %) jugent le Livret A intéressant, contre 22 % pour les 35/64 ans. Les habitants de la région parisienne sont plus enclins que les ruraux à juger ce produit attractif (39 %, contre 25 %). En revanche, il est peu aux goûts des commerçants – artisans (11 %) et des cadres supérieurs (21 %). Il reçoit cependant l'assentiment de 40 % des inactifs.

Pour la première fois, l'enquête de septembre 2020 intègre les comptes courants parmi la liste des placements. En effet, avec plus de 462 milliards d'euros d'encours, les dépôts à vue sont devenus de fait le deuxième placement après l'assurance vie. Pour 30 % des Français, malgré l'absence totale de rendement, les comptes courants sont jugés intéressants. Ce résultat témoigne de la préférence absolue pour la liquidité. 58 % des jeunes de 18 à 24 ans estiment ce placement intéressant, contre 20 % des 50/64 ans. Il en est de même pour 32 % des ouvriers. En revanche, seulement 16 % des ouvriers et 19 % des



cadres supérieurs pensent de même. Plus le niveau de revenus est élevé, moins le compte courant est cité parmi les placements intéressants. Cette appréciation est un marqueur de

précarité. Les personnes ayant des revenus faibles, dont la situation professionnelle est fragile, privilégient, en période de crise, les comptes courants.



Cercle de l'Épargne / Amphi téa / AG2R LA MONDIALE / CECOP / IFOP

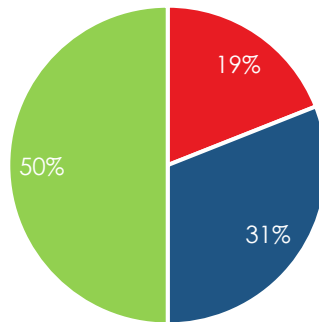
RETRAITE, LA RÉFORME POURQUOI PAS, MAIS SANS TOUCHER À L'ÂGE

50 % de la population est contre la mise en œuvre de la réforme des retraites visant à instituer un régime universel. Les femmes sont plus opposées (54 %) que les hommes (44 %) à cette réforme même si a priori elle leur est plus favorable. Ce résultat traduit le déficit de communication et de pédagogie sur le texte qui a été proposé. En revanche, deux tiers des jeunes de moins de 24 ans n'y sont pas opposés. Les 35/49 ans qui sont susceptibles d'être concernés y sont hostiles à 57 %.

Au niveau des catégories sociales, 58 % des ouvriers ne veulent pas de la réforme quand bien même, a priori ils pourraient y trouver un bénéfice financier. C'est la crainte du report de l'âge de départ à la retraite qui explique leur opposition. Les cadres moyens sont dans le même état d'esprit, mais la peur n'est pas la même. Ils craignent que le régime par points ne réduise le niveau de leur pension. Les cadres supérieurs, à 61 %, peuvent admettre une application de la réforme.



S'agissant de la réforme des retraites qui était prévue en début d'année, souhaitez-vous que... ?



■ Elle soit mise en oeuvre en totalité

■ Elle soit mise en oeuvre concernant le régime par points mais abandonnée sur l'âge pivot à 64

■ Elle soit abandonnée complètement

Cercle de l'Épargne / Amphitéa / AG2R LA MONDIALE / CECOP / IFOP

Si la moitié des Français ne sont pas hostiles à la réforme, cela ne signifie pas qu'ils soient prêts à l'accepter en l'état. Le dispositif de l'âge pivot à 64 ans est clairement rejeté par une très grande majorité de la population. Seulement 19 % des sondés sont prêts à accepter la réforme dans sa totalité. Les commerçants-artisans et les cadres supérieurs - professions libérales sont les moins hostiles, mais les scores restent faibles (respectivement 30 et 26 %). 31 % des Français sont disposés à la réforme à la condition que l'âge pivot soit abandonné. Cette solution reçoit l'assentiment de 38 % des jeunes de 18 à 24 ans, de 38 % des employés et de 35 % des cadres.

L'enquête menée par le Cercle de l'Épargne et Amphitéa au mois de février soulignait bien l'hostilité de la population vis-à-vis de l'âge pivot. 54 % des sondés jugeaient cette mesure inacceptable. Ce taux atteignait 64 % pour les 45/64 ans. Les deux tiers des Français pensent que la réforme a pour objectif soit de réduire le montant des pensions, soit de reporter l'âge de départ à la retraite.

Seuls 33 % estiment que le gouvernement poursuit un objectif d'équité autour de la formule d'un euro cotisé donne les mêmes droits pour tous.

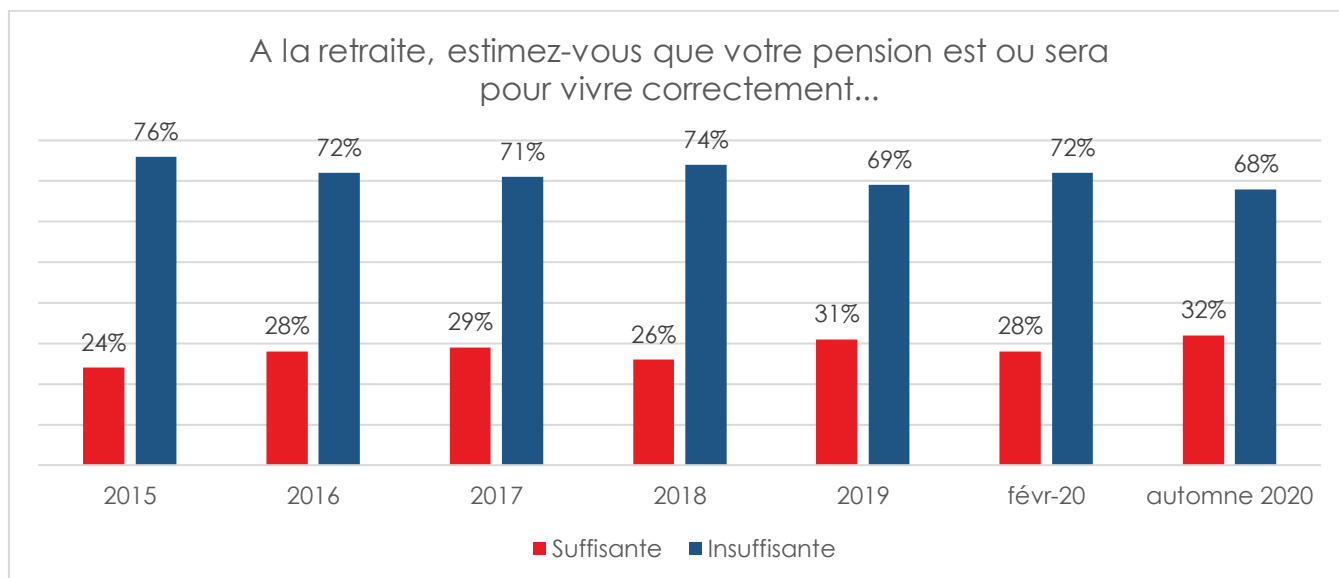
RETRAITE, PLUS DES DEUX TIERS DES FRANÇAIS PENSENT QUE LEUR PENSION NE LEUR PERMET OU NE LEUR PERMETTRA PAS DE VIVRE CORRECTEMENT

La crise sanitaire n'a pas provoqué une montée de l'inquiétude en ce qui concerne le niveau de vie à la retraite. Entre l'enquête de février et celle de septembre, les Français apparaissent légèrement plus optimistes en ce qui concerne leur niveau de vie à la retraite. Cette amélioration de quatre points est certainement liée au fait que les pensions sont moins dépendantes de la situation économique que les revenus professionnels. Ce sont les retraités qui se révèlent plus optimistes avec un gain de 7 points. Ils sont ainsi 44 % à penser que leur pension leur permette de vivre correctement, contre 37 % en février. Au-delà de ces

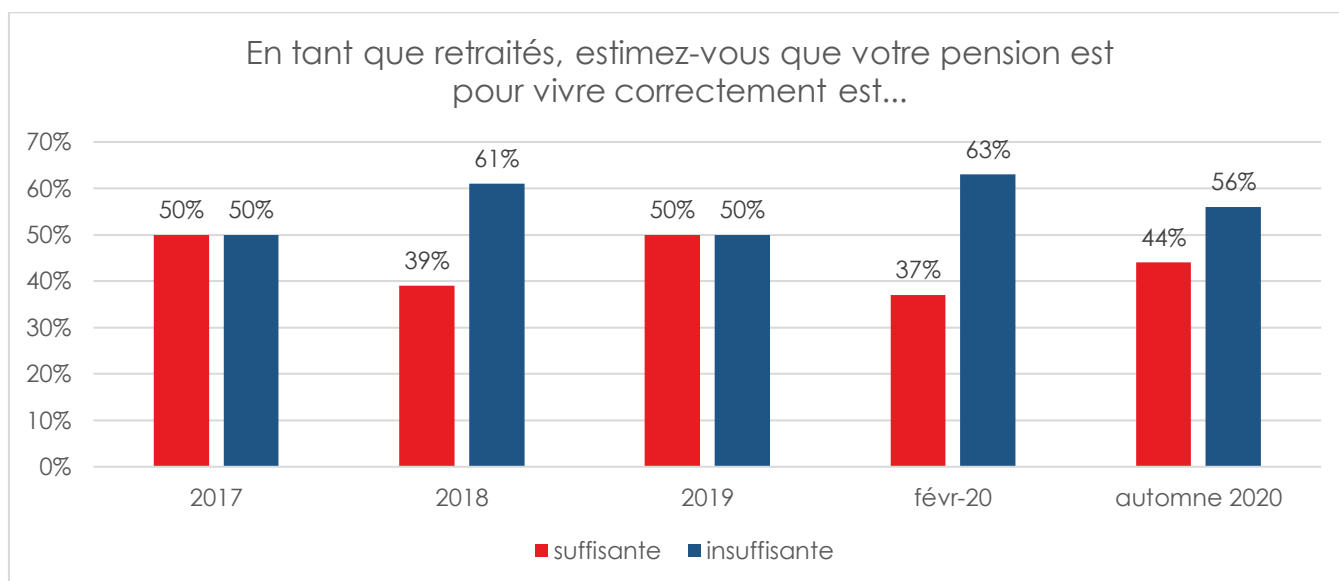


variations de court terme, une large majorité de Français est inquiète en ce qui concerne son pouvoir d'achat à la

retraite. Les récents travaux du Conseil d'orientation des retraites ne leur donnent pas tort sur ce sujet.



Cercle de l'Épargne / Amphitéa / AG2R LA MONDIALE / CECOP / IFOP



Cercle de l'Épargne / Amphitéa / AG2R LA MONDIALE / CECOP / IFOP

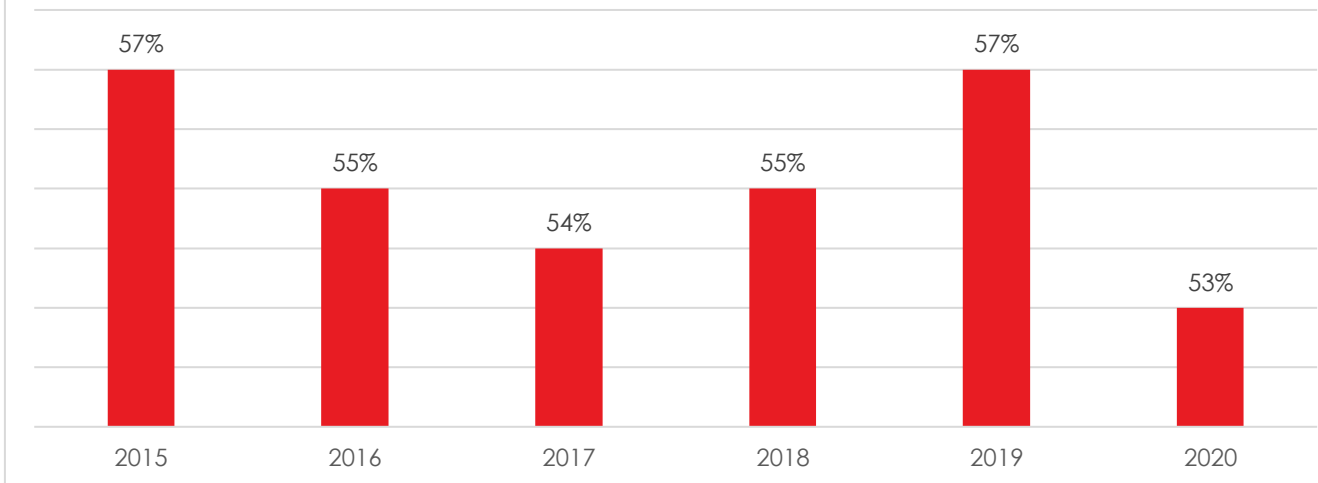
ÉPARGNER POUR LA RETRAITE

Un peu plus d'un Français sur deux déclare épargner, en 2020, en vue sa retraite. Ce résultat est le plus faible depuis que le Cercle de l'Épargne réalise des enquêtes sur le sujet. En

2019, ce taux était de 57 %. La crise économique qui s'accompagne d'une crainte sur le niveau des revenus incite les Français à ne pas placer leur argent à long terme. La préférence dans la liquidité est à l'ordre du jour depuis le début de l'année.



Epargne en vue de sa retraite

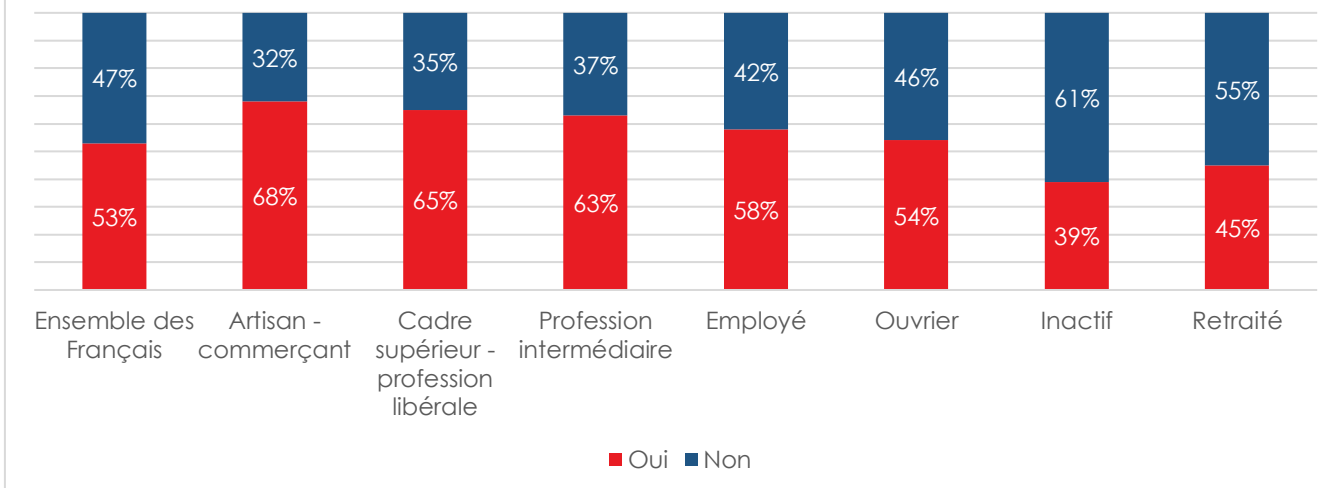


Cercle de l'Épargne / Amphitéa / AG2R LA MONDIALE / CECOP / IFOP

Sans surprise, les commerçants-artisans et les cadres supérieurs-professions libérales dont le taux de remplacement est faible et dont les revenus sont plus élevés épargnent

plus pour leur retraite que les autres catégories socioprofessionnelles. Il convient de souligner que 45 % des retraités déclarent continuer à épargner pour améliorer leur retraite.

Epargnez-vous pour votre retraite?



Cercle de l'Épargne / Amphitéa / AG2R LA MONDIALE / CECOP / IFOP

Depuis le 1^{er} octobre 2019, un nouveau produit d'épargne retraite a été institué, le plan d'épargne retraite (PER). Ce produit remplace le Contrat Madelin, le PERP, le Corem, la Préfon, le Perco, l'article 83, etc. Depuis le 1^{er} octobre 2020, il n'est plus possible de souscrire un de ces produits. Le PER comporte deux volets, un individuel et un second de nature collective,

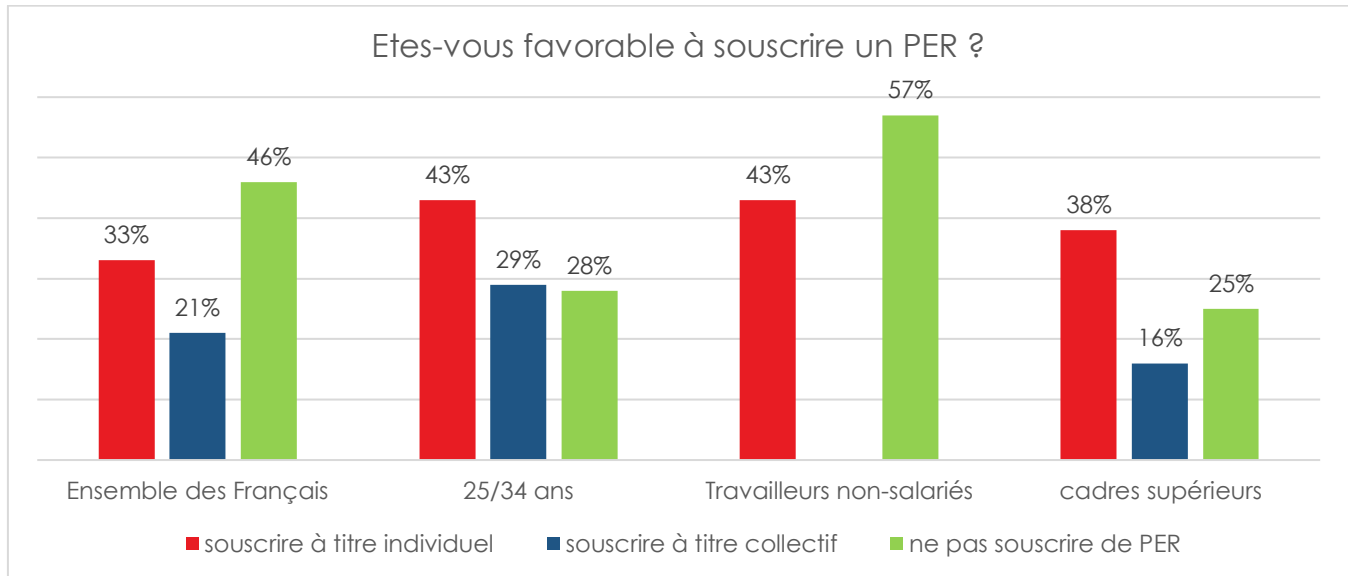
souscrit dans le cadre de l'entreprise. 54 % des sondés se déclarent disposés au PER dont un tiers à titre individuel et 21 % dans le cadre collectif. Les moins de 45 ans sont nettement plus portés que les plus de 45 ans à le souscrire de manière individuelle.

74 % des cadres et des professions libérales se déclarent prêts à souscrire



à un PER. Les jeunes actifs de 25 à 34 ans y sont également favorables à 72 %. Ce souhait est en phase avec

leur inquiétude sur la pérennité du système de retraite.



Cercle de l'Épargne / Amphitéa / AG2R LA MONDIALE / CECOP / IFOP

Même chez les titulaires de faibles revenus, la souscription individuelle est privilégiée sur celle réalisée en entreprise, or ces derniers devraient préférer cette deuxième voie en raison de l'abondement de l'employeur. L'épargne en entreprise souffre d'une défiance du fait qu'elle donne l'impression d'être dans les mains de l'employeur.

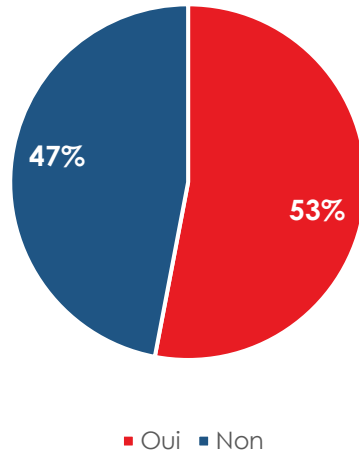
LA DÉPENDANCE, UN SUJET DE PRÉOCCUPATION DE PLUS EN PLUS IMPORTANT

53 % des Français se déclarent concernés par la question de la dépendance. Une petite majorité des hommes (51 %) indiquent ne pas être concernés. Les femmes qui sont plus impliquées dans l'aide aux personnes dépendantes se sentent à 57 % concernées.

Fort logiquement, ce sont les plus de 65 ans qui se sentent les plus concernés (65 %) quand les jeunes de moins de 24 ans ne sont que 39 % à l'être. Deux tiers des retraités se disent évidemment concernés. En revanche, 61 % des ouvriers déclarent que ce problème ne les préoccupe pas.



Vous sentez-vous concerné par la dépendance ?

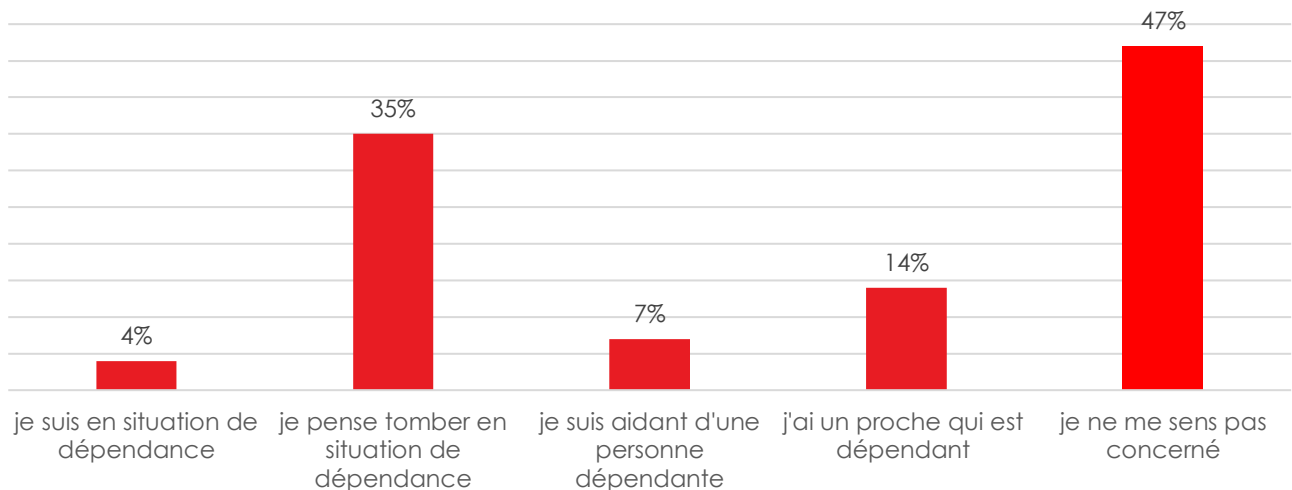


Cercle de l'Épargne / Amphitéa / AG2R LA MONDIALE / CECOP / IFOP

4 % des sondés se déclarent en situation de dépendance quand 35 % pensent y tomber. 7 % sont aidants et 14 % ont au moins un proche en situation de dépendance. Ainsi, 1,6 million de personnes se considèrent en situation de dépendance à travers

l'enquête du Cercle de l'Épargne, ce qui n'est pas très éloigné des chiffres officiels (en 2017, 1,3 million de personnes bénéficiaient de l'allocation personnalisée d'autonomie).

Êtes vous concerné par la question de la dépendance ?



Cercle de l'Épargne / Amphitéa / AG2R LA MONDIALE / CECOP / IFOP

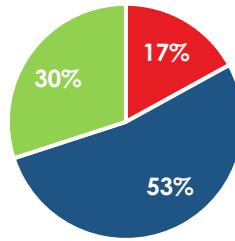
POUR DES CONTRATS DÉPENDANCE COMPLÉMENTAIRES

70 % des Français sont favorables à la mise en place d'une complémentaire dépendance qui serait souscrite au

moment du départ à la retraite. 53 % penchent pour un système facultatif quand 17 % se prononcent pour un système obligatoire qui offre l'avantage d'une large mutualisation.



Au-delà de la prise en charge de la dépendance par les pouvoirs publics, seriez-vous favorable...



- à la souscription d'un contrat dépendance obligatoire souscrit au moment du départ à la retraite
- à la mise en place d'un contrat dépendance facultatif souscrit uniquement si les retraités le veulent au moment du passage à la retraite
- pas de contrat dépendance complémentaire

Cercle de l'Épargne / Amphitéa / AG2R LA MONDIALE / CECOP / IFOP

Les catégories les plus concernées sont plutôt pour les contrats facultatifs. Seuls 27 % des plus de 70 ans sont pour les contrats obligatoires. Ce taux est de 22 % chez les personnes préoccupées par la dépendance. Il est de 26 % pour les personnes dépendantes.

41 % des ouvriers et des personnes ne disposant d'aucun produit d'épargne

ainsi que 40 % des personnes sans patrimoine se déclarent favorables à la mise en place d'un système complémentaire. Ces catégories craignent, sans doute, qu'un tel contrat ne vienne amputer leur pension de retraite ou ne les conduise à moins bénéficier en cas de dépendance de la solidarité nationale.

CONCLUSION

L'enquête du Cercle de l'Épargne / Amphitéa / AG2R LA MONDIALE réalisée par le CECOP et l'IFOP souligne la forte appétence des Français pour la liquidité en cette période de crise même si, dans le même temps, le classement des meilleurs produits de placement ne change guère. L'immobilier et l'assurance vie conservent leur place de choix. En ce qui concerne l'instauration d'un régime universel de retraite, les Français récusent

nettement le principe de l'âge pivot. Une moitié d'entre eux, par ailleurs, ne veut plus entendre parler de cette réforme. La dépendance est un sujet de préoccupation important pour les Français qui sont majoritairement favorables à la mise en œuvre de contrats d'assurance qui pourraient être souscrits au moment du départ à la retraite. Néanmoins, ils souhaitent que la souscription soit au libre arbitre des retraités.



Retrouvez la lettre et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cercledelepargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargnent/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Marie-Claire Carrère-Gée**, présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Paul Fitoussi**, professeur des universités à l'IEP de Paris, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, Philippe Georges, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Inseec Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School ; **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez, Charles Citroën

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Charles Citroën

0176608539

slegouez@cercledelepargne.fr



AG2R LA MONDIALE

